

Toujours au service du public

CHALOSSE TURSAN Les services de la communauté de communes sont toujours actifs durant cette période de confinement. Le point

Durant cette période de reconfinement, les services publics de la Communauté de communes Chalosse Tursan poursuivent leurs diverses missions. Désormais, en raison de l'exiguïté des locaux, afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, le public sera accueilli exclusivement sur rendez-vous (05 58 76 41 41), du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 heures le vendredi). Les Services d'aides et d'accompagnement à domicile (SAAD) et de Soins infirmiers à domicile (SSIAD) continuent d'assurer leurs prestations d'auxiliaire de vie, d'aide-ménagère et de garde de jour, auprès des bénéficiaires. Est également assuré le portage de repas au quotidien, auprès des personnes âgées. Concernant les deux Ehpad, les visites sont provisoirement suspendues à celui de Samadet, en raison de cas de Covid identifiés. À l'Ehpad du Cap de Gascogne, il sera possible de visiter ses proches sur rendez-vous et en respectant rigoureusement le protocole sanitaire en cours.

Culture et commerces

La culture n'est pas oubliée. Après la mise en place d'un drive sur l'ensemble des médiathèques de la communauté de communes, un portage de livres est à l'étude, notamment dans les mairies des communes éloignées du réseau. L'activité touristique étant strictement interdite, l'office de tourisme Landes Chalosse (OT) est fermé. Toutefois, tous les prestataires peuvent join-



Les bureaux du siège de Chalosse Tursan restent ouverts, sur rendez-vous, par téléphone ou e-mail. PHOTO M. L.

dre ses différentes antennes par téléphone ou par e-mail. Un effort en direction des commerces est engagé au travers de la mise en place d'ateliers Zoom de perfectionnement numérique. Depuis le lundi 16 novembre, pour les commerçants effectuant de la vente en ligne, est prévue, dans chaque bureau de l'OT, une plateforme multicommerces permettant un dépôt de colis que les destinataires pourront venir récupérer à certains créneaux horaires.

Au chapitre enfance et jeunesse, outre le maintien des ateliers des Relais assistantes maternelles (RAM), les enfants sont accueillis selon les règles sanitaires, dans les trois accueils de loisirs (Hagetmau, Saint-Sever et Geaune), ainsi que dans la halte-garderie de Hagetmau et à la crèche de Saint-Sever. Quant au déve-

loppement économique, sa responsable, Isabelle Fil, répond à toutes les questions concernant les divers dispositifs en vigueur tel que le fonds régional de solidarité et de proximité, disponible pour les commerçants, artisans et associations de Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) en cours sur le territoire des trois ex-communautés de communes Tursan, Hagetmau communes unies et Cap de Gascogne, les permanences de Soliha s'effectuent sur rendez-vous, par téléphone (05 58 90 90 57) ou par mail (urbanisme.landes@soliha.fr). De leur côté, les services techniques poursuivent leurs missions au quotidien, de manière habituelle. Plus d'informations sur chalossetursan.fr

Michel Lafitte